

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

La culture togolaise :

ASPACK se lance dans la reconstitution et la mise en valeur des danses kabyè P.6

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 233 du 07 Sept. 2015

11èmes Jeux africains:

Faure Gnassingbé lance un message P.3
Fort à la jeunesse africaine à Brazzaville



Congrès de la CDPA :

P. 2

Brigitte Adjamagbo Jonhson confirmée Secrétaire Générale

Socio économie

Quand la vie chère complique la situation aux ménages P. 5

Les priorités de P. 2
Mme Joëlle BUSINGER,
nouvelle Représentante
résidente de la Banque
mondiale au Togo

Congrès de la CDPA :

Brigitte Adjamagbo Jonhson confirmée Secrétaire Générale

Fin hier dimanche 06 septembre 2015 des travaux du sixième congrès de la Convergence Patriotique des Peuples Africains (CDPA) , après quelques jours de travaux, madame Brigitte Adjamagbo Jonhson alors Secrétaire Générale par intérim du parti, a été confirmée comme Secrétaire Générale de la CDPA. Le parti a opéré des



changements en son sein et a demandé selon les propos de la Secrétaire Générale, de mettre sur pied des stratégies ensemble avec leur partenaires de l'opposition aux fins de provoquer l'alternance. Après le congrès qui la confirmé dans son rôle de premier responsable du parti, Brigitte Adjamagbo Jonhson s'est laissé dire : « c'est une lourde responsabilité que j'accepte avec beaucoup d'émotion tout en sachant que je serai entourée de camarades déterminés ayant de l'expérience et que ensemble nous pourrions faire de ce mandat un succès ». Notons que lors de ce congrès notamment à la fin, une motion spéciale a été lue à l'endroit du CAP 2015. Avec ce congrès le plus grand reste à faire pour ce vieux parti de l'opposition dont le bilan reste très critiquable. Rappelons que ce parti a été dirigé pendant longtemps par le professeur Léopold Gnininvi.

Simeou EGLOU

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	221 25 01
CHU Campus	225 77 68
Commissariat Central	225 47 39
Sûreté Nationale	221 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 221 67 06
Gendarmerie	172 ou 222 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal



l'information au coeur du développement

DÉVELOPPEMENT

Les priorités de Mme Joëlle BUSINGER, nouvelle Représentante résidente de la Banque mondiale au Togo

La nouvelle Représentante résidente de la Banque mondiale pour le Togo, Mme Joëlle Businger a été présentée en fin de semaine dernière au Premier Ministre, Komi Sélom Klassou par le Directeur des opérations de l'institution financière mondiale, Ousmane Diagana. Ce dernier a réitéré la disponibilité de la Banque mondiale à œuvrer au Togo afin de créer les conditions d'une croissance encore plus forte et inclusive, nécessaires pour réduire la pauvreté. Le cahier de charge de Mme Joëlle BUSINGER est donc axé sur le renforcement du partenariat avec le Togo afin de faire en sorte que les interventions de la Banque mondiale puissent apporter davantage de solutions concrètes et durables aux besoins des populations bénéficiaires.

Au Togo, le portefeuille actuel de la Banque mondiale comporte une quinzaine de projets et programmes couvrant plusieurs domaines de développement prioritaires, notamment : l'agriculture, l'environnement, les enseignements primaire et secondaire, l'enseignement supérieur, la santé, le développement communautaire et la protection sociale, le développement du secteur privé, les infrastructures et l'assainissement, et les télécommunications. Selon Ousmane Diagana, les volumes de financement au Togo avoisinent les 350 millions de dollars.

Dans sa nouvelle mission au Togo, les priorités de Mme Businger sont multiples : d'abord assurer le dialogue permanent entre la Banque mondiale et

le Gouvernement togolais sur les politiques de développement du pays, ainsi que la coordination des projets et programmes que l'institution finance pour le Togo ; ensuite jouer un rôle stratégique dans la formulation et la mise en œuvre du nouveau Cadre stratégique de Partenariat avec le Togo qui permettra l'identification et la formulation de nouveaux projets et programmes que la Banque financera pour le pays ; et enfin assurer la gestion quotidienne du Bureau de la Banque à Lomé.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je prends fonction au Togo, pour poursuivre la dynamique déjà impulsée et soutenue par nos équipes conjointes —celles du Togo et de la Banque— en vue d'une mise en œuvre réussie des opérations que



nous finançons dans le pays », a laissé entendre Mme Businger lors de sa prise de fonction.

« Nous avons actuellement un portefeuille dont la mise en œuvre se passe bien et dont les réalisations sont très encourageantes. Mais nous allons aller de l'avant pour faire plus. Ma toute première priorité sera d'évoluer très rapidement sur la préparation de notre nouvelle stratégie pour le Togo, qui sera la toute première stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur le moyen terme au Togo depuis notre réengagement avec le pays en 2008. A cet effet, j'accorderai une attention particulière pour renforcer notre partenariat, non seu-

lement avec le gouvernement, mais aussi avec l'ensemble des parties prenantes au développement du pays pour que nos actions —actuelles et futures— puissent davantage apporter des solutions concrètes et durables aux besoins des populations et communautés que nous sommes

appelés à servir », a-t-elle ajouté.

Dixième Représentante résidente, depuis l'ouverture du Bureau de la Banque mondiale au Togo en 1982, Mme Joëlle Businger est de double nationalité : américaine et belge. Elle a débuté sa carrière à la Banque Mondiale en 1995 à la Division Agriculture et Environnement de l'Institut de Développement Économique. Elle a depuis occupé plusieurs fonctions dont, entre autres, celles de Chargée d'Opérations Principale pour le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (de 2006 à 2011), et Coordinatrice des Programmes de la Banque mondiale pour les pays du Maghreb (de 2011 à 2015).

La Rédaction

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan



Siège : Agbalépédo
Edité par l'Agence
SIKKA CONSEIL

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
BP : 80714
e-mail:echosdupays@gmail.com
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication
Augustin M. SIZING
90 03 18 24/22 34 13 57

Equipe de rédaction
Augustin S.
Sena A., Brel M.
Bruno O., Simeau EGLOU
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

11èmes Jeux africains:

Faure Gnassingbé lance un message Fort à la jeunesse africaine à Brazzaville

Le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé est rentré à Lomé après avoir pris part à la cérémonie d'ouverture des 11èmes jeux africains de Brazzaville le vendredi 04 septembre dernier au complexe sportif de Kintélé situé à une dizaine de kilomètre du centre ville de la capitale congolaise. C'est précisément au stade de l'Unité flambant neuf d'une capacité de 60.000 places que le Président Faure Gnassingbé a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture aux côtés de ses homologues Denis Sassou N'GUESSO du Congo, YAYI Boni du Benin, Ali BONGO Odimba du Gabon, Manuel Pinto Da Costa de Sao Tomé et Principe et Catherine Samba Panza de la Centrafrique. Entre autres personnalités présentes également, le vice Premier ministre du Cameroun, le deuxième Vice Premier ministre de la Guinée Equatoriale et le ministre de l'intérieur de la Côte d'Ivoire sans oublier la Présidente de la Commission de l'Union africaine Dlamini Zuma. Accueil du Président Faure Gnassingbé, Interview du Chef de l'Etat togolais au salon d'honneur dès son arrivée où il a lancé un message fort à la jeunesse africaine, gala du cinquantenaire la veille de la cérémonie d'ouverture, audiences du Président Faure, cérémonie d'ouverture, constituent les points forts de la visite du Chef de l'Etat les 03 et 04 septembre derniers à Brazzaville pour les jeux cinquantenaires africains.

Les points marquants l'activité du Président Faure au Congo

Le Chef de l'Etat togo-

Essozimna Gnassingbé a lancé un message fort à la jeunesse africaine pour qu'elle saisisse l'énorme investissement pour

délégation par les ministres Victoire Tomégah Dogbé, le ministre Guy Madjé Lorenzo et le ministre Kpabré Silly. Cette visite, c'est



La colonie togolaise au Congo recevant le Chef de l'Etat à son arrivée

l'ais a pris part à la cérémonie d'ouverture des 11èmes jeux africains de Brazzaville et au dîner du cinquantenaire, c'est en effet le jeudi 03 septembre dans l'après midi que le Président Faure Gnassingbé est arrivé à Brazzaville puis installé à la résidence du Plateau à Brazzaville après s'être offert un bain de foule de la colonie togolaise venue nombreuse accueillir son Président. Les 11èmes jeux de Brazzaville qui sont encore les jeux cinquantenaires de l'olympisme africain et qui retournent à leur source à Brazzaville après les premiers jeux africains de 1965, ont connus une cérémonie inaugurale gigantesque à la talle de l'évènement devant six Chefs d'Etats africains dont celui du Togo.

La visite du Président a été d'abord marquée par une interview qu'il a accordée à la presse congolaise et internationale au sujet des ces jeux de Brazzaville. A ce sujet, le Chef de l'Etat togolais Faure

l'olympisme africain afin de se hisser à un niveau élevé pour que l'espoir que cela offre participe à freiner l'immigration : **« Nous voyons ce qui se passe en méditerranée où nous avons beaucoup de nos fils, filles et frères, je veux parler de la jeunesse qui est à la recherche des conditions de vie meilleures, prendre le chemin de l'Europe, dans des conditions dramatiques, je crois que c'est un message d'espoir pour cette jeunesse »**, ce lien établi par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé constitue un défi pour les dirigeants dans le sens de la continuation de ce type d'investissement mais aussi et surtout à la jeunesse africaine pour qu'elle se rende compte que dans cette énorme difficulté symbolisé par son cri de détresse, des solutions s'annoncent et elle devrait jouer sa partition en saisissant ce tremplin véritable signe d'espoir. Rappelons que le Chef de l'Etat est accompagné dans sa

aussi comme nous l'avons souligné plus haut, certaines audiences du Président Faure au rang desquelles nous citerons celle que le Président gabonais Ali Bongo Odimba lui a accordée le vendredi dans la journée à la villa des hôtes, un échange de plus de deux heures d'horloge, au cours desquelles sans doute les relations togolo-gabonaises en particulier et du continent africain et des relations internationales ont été sans doute l'objet des échanges des deux homologues. Entre les audiences accordées par le Président, celle accordée au Président Yayi Boni du Bénin et au Ministre Ahmed Bakayoko de la Côte d'Ivoire sont les autres audiences les plus marquantes des audiences accordées par le Président Faure Gnassingbé en son lieu de résidence à Brazzaville.

L'ouverture officielle des 11èmes jeux africains de Brazzaville et le gala du cinquantenaire
L'ouverture des 11èmes



Faure Gnassingbé et Denis Sassou N'Guesso au gala du cinquantenaire

jeux qui sont en même temps les jeux cinquantenaires de l'olympisme africain a connu une cérémonie riche en couleur à la taille de la richesse du continent et à la hauteur de l'évènement. Plusieurs séquences ont en effet marqué cette ouverture solennelle en présence des divers hôtes de marque à Brazzaville considéré comme berceau de l'olympisme africain pour avoir organisé et abrité pour la première fois les jeux africains du 18 au 25 juillet 1965. L'ouverture de cette 11^{ème} édition des jeux africains à Brazzaville, un véritable chapelet de réalisations formant un évènement somptueux. Ainsi donc, l'ouverture a été marquée par l'hymne du Congo et de l'Union africaine, le défilé et l'installation des délégations sportives de 45 pays africains en compétition dont le Togo, le discours du Président du Comité d'Organisation des Jeux Africains, le discours de la présidente de la commission de l'Union africaine, le discours d'ouverture du Président congolais Denis Sassou N'guesso, la décoration du Président congolais et de la remise d'un manifeste par une jeune africaine représentant un

groupe de jeunes de divers pays africains, la prestation de serment des athlètes et celle des juges et officiels, le déroulé d'un immense et prestigieux mouvement d'ensemble suivi de la prestation du mythique groupe musical congolais Extra Musica. Tout cela, clôturé en beauté par des feux d'artifice qui ont donné une couleur et un son de grande fête à Kintélé. La veille, le Président Sassou N'guesso avait convié ses hôtes de marque dont le Président Faure à un gala du Cinquantenaire tout aussi remarquable en son et image et conjointement animé par un présentateur local, une présentatrice de la chaîne de télévision africaine africa 24 et du célèbre présentateur d'origine camerounaise Amobé Mévégué. Au cours de ce gala, Denis Sassou N'Guesso a décoré 10 Congolais ayant pris part il y a 50 ans aux premiers jeux africains dans la même ville de Brazzaville en 1965.

Bref historique de jeux africains.

Brazzaville a fait peu neuve pour les 11èmes jeux africains, l'évènement comporte une symbolique car Brazzaville est le berceau

de l'olympisme africain pur avoir organisé en 1965 les premiers jeux africains auxquels un certain togolais Freitas Oratio ancien ministre togolais, avais pris part comme jeune basketeur Togolais pour son pays le Togo. Autant dire que le Togo participe aux jeux africains depuis leur naissance. Au Congo, on dit que Brazzaville est le berceau de l'olympisme africain. Cette année 22 sportifs togolais prennent part à ces jeux dans plusieurs disciplines dont l'athlétisme, la boxe, le tennis, le tennis de table, l'escrime, le judo et bien d'autres disciplines. Pour les congolais en effet, Brazzaville est au cœur de l'Afrique et l'Afrique est au cœur de Brazzaville. Notons que les jeux africains sont un évènement regroupant plusieurs disciplines sportives tous les quatre ans soit un an avant les jeux olympiques, une vraie préparation. Enfin signalons que les 11èmes jeux africains de Brazzaville sont placés sous le signe du respect et de la protection de l'environnement. Vive l'olympisme africain

De notre envoyé spécial à Brazzaville
Augustin SIZING



Le défilé de la délégation de sportifs togolais

Publication du rapport d'audit de l'ARMP

«Je reste optimiste malgré les irrégularités relevées par le Cabinet d'audit » rassure René Kapou, DG de l'ARMP

Le jeudi 20 août 2015, les premiers responsables de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ont rendu public le rapport d'audit piloté par le Cabinet Grant Thornton du Sénégal recruté préalablement pour « sa réputation professionnelle ». Plusieurs fois reportée pour cause d'indisponibilité de la plupart des autorités concernées, la publication de ce rapport d'audit relatif à la passation des marchés publics au titre de l'année 2012 a finalement eu lieu devant la presse à Lomé. Organisée par la direction générale de l'ARMP, cette conférence de presse a rassemblé les représentants des institutions de la république, les membres du gouvernement, ceux de la commission des finances du Parlement et les représentants des organisations internationales et représentations diplomatiques accréditées au Togo. Cette mission est la troisième du genre confiée à des cabinets de réputation internationale, après celles de 2010 et 2011.

Selon le Directeur Général de l'ARMP M. René Kossi Kapou, l'objectif de la mission assignée au Cabinet Grant Thornton est de s'assurer du respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics dans le cadre des marchés passés en revue au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et de formuler un jugement sur la conformité de celle-ci au regard des exigences réglementaires.

C'est ainsi qu'aux termes de sa mission, le cabinet ayant audité au total 831 marchés représentant un volume monétaire de 93, 26 milliards a relevé sur la base d'un échantillon de 263 marchés de graves défaillances dans l'application des textes ré-

gissant le système de passation des marchés publics au Togo. Elles sont énumérées comme suit :

- le non établissement des avis généraux de passation des marchés

- l'absence d'inscription préalable des marchés publics dans le plan de passation des marchés

- le risque de fractionnement de certains marchés

- la non publication des attributions provisoires et définitives

- le défaut d'archivage des dossiers

- les dépenses réalisées hors procédures de passation des marchés publics

- le non-respect par les autorités contractantes des procédures de passation des marchés de demande de cotation

- le déficit de connaissances liées à la gestion des marchés publics

- le non-respect des dispositions en matière d'établissement de rapport au sein des autorités contractantes

- le non approbation des marchés ou leur approbation par des personnes non habilitées

- le défaut de signature des marchés par les personnes responsables des marchés publics

- le défaut de mise en œuvre de contrôle des procédures de passation des marchés par la commission de contrôle

- la non fiabilité des statistiques sur les marchés publics

- les irrégularités relatives aux procédures de traitement des recours

Tous ces cas de violations des procédures de passation des marchés publics relevés par le cabinet d'audit ont été chacun interprétés et qualifiés par les auditeurs de « graves viola-

tions » ou d' « irrégularités non substantielles » en fonction de chaque cas.

Sont reconnus auteurs de ces irrégularités, 31 autorités contractantes dont 15 ministères, 10 sociétés d'Etat, 02 agences, 02 universités, 01 commune, 01 institution représentant un corps de contrôle de l'Etat.

Par ailleurs, les défaillances relevées dans le cadre de cette revue indépendante de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics passés par un échantillon d'autorités contractantes au cours de la gestion 2012 ont donné lieu à des recommandations pertinentes formulées par le cabinet Grant Thornton dans le double but de favoriser une meilleure application des textes et d'améliorer le système des marchés publics. Entre autres recommandations, nous pouvons retenir :

- publier leur avis général de passation des marchés respectifs dans un délai raisonnable (par exemple avant la fin du mois de janvier de la gestion concernée). La publication qui est du ressort de l'autorité contractante devrait également se faire selon des modalités bien définies par l'ARMP ;

- publier systématiquement toutes les attributions provisoires et définitives

- mettre en place une stratégie interne et globale de formation et de mise à niveau des acteurs des marchés publics au regard de la nouvelle réglementation en vigueur et de ses évolutions ultérieures ;

- apprécier les seuils de passation par rapport aux commandes de l'ensemble des structures du ministère et non par rapport aux besoins spécifiques à



chaque direction ou service pour éviter le risque de fractionnement des marchés ;

- établir les rapports relatifs à la passation et à l'exécution des marchés passés au cours d'une gestion. Ces rapports permettront aux organes de contrôle et de régulation d'établir des statistiques fiables ;

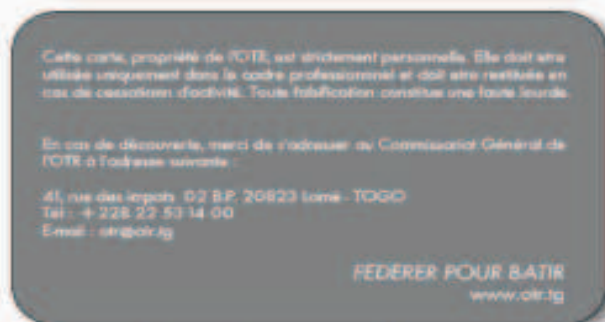
- établir un acte administratif sur l'archivage sous-tendu par des procédures qui permettraient de disposer de toutes les pièces relatives à la passation et l'exécution des marchés...

A l'issue de la présentation de ce rapport d'audit commandité par l'ARMP, le Directeur Général de cette institution, M. René Kossi Kapou a livré ses impressions à la presse à travers les questions-réponses. Dans les échanges, il s'est montré optimiste malgré les irrégularités identifiées par le cabinet sénégalais. Il s'est expliqué en ces termes : « ...les marchés audités et dont les conclusions

sont publiés ce jour, sont ceux passés au cours de l'année 2012, année de démarrage des activités de l'Autorité de régulation des marchés publics. C'est sans nul doute ce qui justifie l'importance des écarts constatés entre les pratiques encore en cours au sein des autorités contractantes et les normes entrées en vigueur en 2011, c'est-à-dire un an plus tôt. Nous restons donc optimistes pour les prochaines années... ». Plus loin, il a fait un clin d'œil au passage à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette mission d'audit. « Je ne saurais terminer cette présentation sans exprimer nos sincères remerciements au Cabinet Grant Thornton qui a réalisé la présente mission d'audit au profit de l'ARMP. Mes remerciements vont aussi à tous ceux, grâce à qui cette mission a pu être réalisée, notamment les représentants des autorités contractantes. » A-t-il conclu.

Roger GBESSIA

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015



Pour tout renseignement, composer le 8201



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Quand la vie chère complique la situation aux ménages

Depuis quelques années dans notre pays, l'on assiste à une inflation certaine relative des prix de produits de première nécessité et bien d'autres produits de consommation, biens d'équipement et services. Même si le gouvernement sous l'impulsion du Chef de l'Etat s'est montré conscient de la situation en essayant d'une part de revoir à la hausse le salaire des fonctionnaires et d'autre part d'octroyer des crédits aux acteurs du secteur informel dans un élan de finance inclusive, le phénomène de la vie chère prend une allure inquiétante ces cinq dernières années au Togo et devient dur à supporter pour les ménages. Le problème ne serait pas aussi ressenti si le pouvoir d'achat du togolais moyen suivait le rythme de la cherté de la vie.

Le coût de la vie dans notre pays devient de plus en plus alarmant ces dernières années. Sur les marchés nationaux, surtout ceux de la capitale, on note une inflation généralisée des coûts des produits de première nécessité comme le maïs, le riz, le piment, les poissons les sardines, les boîtes de tomate, le lait...etc. Presque tous les produits de consommation et autres articles y compris les biens d'équipement connaissent une certaine hausse vertigineuse des prix dans les marchés de la capitale. Le bol du maïs se situe actuellement dans une fourchette de 600 à 700f. Le bol du haricot connaît une augmentation de 500f, passant ainsi de 700f à 1200f. Quant au bol du gari, il n'échappe pas non plus au phénomène. Il passe de 350f à 500f. Le riz de son côté, malgré ses variétés d'origine étrangère et locale sur le marché (riz thaïlandais, riz chinois, riz de Kovié...etc.), change de prix en hausse. Le sac du piment vert qui était de 20 000f est passé à 25 000f. Les légumes n'échappent pas non plus à cette situation. C'est ainsi que le sac d'adème initialement vendu à 5000f est désormais revu à la hausse en raison de 25 000f le sac. Du côté des boîtes de conserves, le lait Peak se vend actuellement à 400f contre

325f auparavant. Idem pour les sardines qui connaissent la même augmentation quoi que légère de 75f. Toutefois, quelques produits se démarquent du lot (en attendant que leur tour arrive aussi) et font quand même exception. Il s'agit de la tomate fraîche dont le panier de 8000f est descendu à 6000f et du gboma dont le prix du sac connaît une baisse de 3000f, passant ainsi de 8000f à 5000f.

Par ailleurs, d'autres produits et services compliquent eux aussi la situation aux ménages de par leur cherté. Il s'agit du ciment, de l'électricité, des télécommunications et bien évidemment les produits pétroliers, sans oublier les produits de la brasserie BB de Lomé. Concernant le ciment, il n'est pas facile à comprendre que malgré les trois grosses entreprises de cimenterie que dispose le pays (FORTIA, WACEM, et CIMTOGO), le ciment soit vendu aussi cher qu'ailleurs (4000f le paquet et 95 000f la tonne à l'intérieur du pays notamment à Dapaong soit 15 000f de plus représentant une augmentation de 18,75%). Etant donné que le pays est fournisseur du ciment à ses voisins, il y a forcément raison de déduire que le produit soit vendu au Togo à des prix inférieurs que dans les autres pays de la Sous-région. Aussi, accordant naturellement une importance particulière à la construction de « sa propre maison », il va de soi que le ciment fasse partie des besoins fondamentaux du togolais qui s'évertue quotidiennement en serrant les ceintures afin de parvenir à la réalisation de son vœu le plus cher, celui de construire une maison propre à lui. C'est donc à plus forte raison que la cherté du ciment fait grincer les dents dans les foyers au même titre que les autres produits faisant partie des besoins immédiats de l'homme.

Quant à l'électricité, disons que l'augmentation du prix du kilowatt est née de la crise énergétique que connaît la sous-région ouest-africaine en terme de volume de la fourniture

de l'énergie électrique. Le gouvernement, dans le souci de palier à cette crise énergétique qui s'annonçait terrible pour les populations, a dû investir de gros sous dans la mise en place de Con-



tour Global. Un investissement que les contribuables sont naturellement appelés à rembourser via le paiement de leurs factures d'électricité. Néanmoins, le problème ne serait pas aussi crucial pour les ménages si certains maisoniers véreux, détenteurs du courant électrique n'exagèrent pas dans la fixation des prix des kilowatts à leurs locataires pour en faire un business. Dans la plupart des maisons à Lomé, le prix du kilowatt est fixé à 200f alors que la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) n'en perçoit même pas le tiers.

Les autres produits dont les prix ont subi des modifications et qui ont défrayé la chronique il y a quelques semaines sont bien entendu les produits pétroliers. En effet, le 21 juillet dernier, le gouvernement annonçait une légère augmentation sur les prix des produits pétroliers. Selon les nouveaux tarifs, 12f et 8f sont venus s'ajouter aux prix initiaux respectivement du super et du gasoil.

De l'avis de certains économistes, le coût des produits pétroliers est fondamentalement à l'origine de la cherté de la vie qui prévaut actuellement dans le pays. Car, ils sont au cœur de toutes les activités économiques. Un avis

partagé par les commerçants et bien d'autres acteurs de l'économie informelle. Puisque, dès lors que les prix du carburant augmentent, les tarifs des transports interurbains et à l'intérieur du pays subis-

sent inéluctablement des augmentations parfois même exagérées. Afin de rentabiliser leurs activités, les conducteurs n'hésitent pas à ajouter 100f ou 200f aux tarifs initiaux même si c'est moins de 10f qui s'ajoutent aux prix initiaux des carburants. Or, il n'est un secret pour personne que les produits alimentaires sont produits dans leur grande majorité à l'intérieur du pays. Et pour aller chercher le maïs, l'igname, le gombo ou encore le piment à Anié, à Kara, Tsévié ou à Cinkassé par exemple, les commerçants paient nécessairement les transports dont les tarifs sont souvent fluctuants dans l'ordre croissant. Alors, pour rentabiliser leurs commerces, ceux-ci augmentent à leur tour les prix de leurs produits. Ce qui revient finalement un peu trop cher pour les ménages au regard de la faiblesse de leur pouvoir d'achat.

En face de la cherté de la vie qui prend une allure inquiétante ces dernières années, le citoyen moyen éprouve visiblement des difficultés à joindre les deux bouts puisque le salaire minimum est de 35 000f par mois. Un salaire qui est en toute franchise largement insuffisant au regard du coût onéreux de la vie dans

notre pays ces dernières années. « Il m'est aujourd'hui très difficile de boucler le mois avec mon salaire de 60 000f. Et pourtant, nous ne sommes que 3 dans le foyer : moi, ma femme et notre

fillette de 13 ans. Or, il ya environ 8 ans où je gagnais à peine les 2/3 de ce salaire, j'arrivais quand même à m'en sortir. En un temps record, tout est devenu cher dans nos marchés. C'est vraiment désolant. » Nous a confié avec amertume un père de famille, agent de la zone franche. Même si dans certains pays voisins comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, ou un peu plus loin au Gabon il serait opportun de souligner que le coût de la vie est relativement plus cher, il serait aussi honnête d'avouer que le niveau de vie dans ces pays suit un peu mieux le rythme de l'inflation.

De l'efficacité de l'action gouvernementale

Basée à 70% sur le secteur informel, la bonne santé de l'économie nationale est fondamentalement liée à la santé financière des acteurs du secteur informel. L'économie du pays ne peut se porter mieux que lorsque les citoyens tirent suffisamment de bénéfices dans leurs activités quotidiennes et parviennent par conséquent à payer régulièrement les impôts à l'Etat. Lorsque les petits commerçants et autres acteurs du secteur informel se portent financièrement bien,

cela permettra à priori aux établissements bancaires d'enregistrer des fonds via les épargnes privés puis d'investir dans les domaines porteurs de croissance. Or, avec l'inflation qui a pris siège dans nos marchés locaux, il est compliqué aux populations de joindre les deux bouts et d'épargner suffisamment. Difficile aujourd'hui pour les ménages de voir leurs revenus couvrir les trente jours du mois. Même si le gouvernement se montre assez conscient de la situation en prenant des initiatives dans le but de soulager la souffrance des populations, avec des crédits qui sont accordés ça et là, il serait plus judicieux et plus efficace de réduire le prix de certains produits et surtout de revoir à la hausse le Salaire Minimum Inter Garanti (SMIG). Si l'Ex Premier Ministre Arthème Ahomey Zunu avait reconnu lorsqu'il était encore au perchoir de la Primature (au moment des tensions sociales) que le salaire du togolais est en retard de 15 années suite à la rupture de la coopération entre le Togo et ses partenaires financiers, c'est dire donc qu'après la reprise de la dite coopération, que des actions soient davantage intensifiées en ce sens pour rattraper le retard accusé. La persistance de la pauvreté que le gouvernement s'évertue à réduire (à défaut de l'éradiquer) est sans nul doute liée à la cherté de la vie.

La question de la vie chère est donc assez préoccupante et doit susciter d'intenses réflexions de la part des autorités gouvernementales y compris les économistes en vue d'apporter des réponses appropriées et durables à la précarité qui mine nos populations. Partageant parfaitement la recommandation de l'écrivain français Victor Hugo qui déclarait : « Faites les hommes heureux, vous les rendez meilleurs », nous estimons qu'il serait aujourd'hui impérieux que les questions sociales soient véritablement au centre des préoccupations du gouvernement et nous espérons que le chef de l'Etat s'y atelera comme il l'a promis.

Roger GBESSIA

La culture togolaise :

ASPACK se lance dans la reconstitution et la mise en valeur des danses kabye

Le dimanche 23 août 2015, l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE CULTURELLE KABYE (ASPACK) a tenu en haleine la population d'Adidogomé et ses environs à travers un point de presse et de démonstration de danse à l'espace HOMBA MIX sise à Adidogomé. Cette rencontre a servi de prélude au lancement du projet dénommé « PROJET DE CONSTITUTION D'UNE REPERTOIRE DE DANSES TRADITIONNELLES KABYE » prévu au mois de septembre à Kara.

ASPACK est une association thématique, c'est un groupe de jeunes kabyè qui se veulent protecteurs et garants de la culture kabyè. Cette initiative est née d'un constat selon lequel les rites et les danses qui faisaient autrefois et qui font aujourd'hui la fierté des populations sont entrain d'être négligées, plus d'être perdues.

Sous le thème « PROJET DE CONSTITUTION D'UNE RE-

PERTOIRE DE DANSES TRADITIONNELLES KABYE » les jeunes de l'association se sont illustrés à travers une démonstration de lutte Evala et de danses classiques, initiatives voire de purifications pour égayer le public qui a fait nombreux le déplacement. Ainsi, par devers le coordonnateur technique Mr. GNANSSAH Attinedi et les autres membres du bureau, le président de la dite association Mr. ALEYA Mazabalo avant de saluer l'appui financier du FOND D'AIDE A LA CULTURE grâce à qui, la réalisation de ce projet a été possible, a d'abord dans sa communication remercié l'assistance pour l'importance capitale quelle accorde à ce projet. Il a noté au passage que la somme allouée à l'association par le FOND D'AIDE A LA CULTURE s'élève à 2 000 000Fcf et qu'elle attend dans les jours à venir, le soutien financier d'autres partenaires car le projet est estimé à 13 000 000Fcf.

« Ce qui peut bien être important dans le cadre de ce projet,



Dance Tchimou

c'est la connaissance et la compréhension de toutes les danses. Et une fois ces danses acquises, il faut les vendre. La culture est une richesse et lorsqu'elle est statique, elle ne permet pas à celui qui la crée de s'épanouir » a-t-il ajouté.

Parlant de la plus value de cette initiative, ALEZA Mazabalo a souligné que l'association va créer des centres

culturels kabyè au moins un à Lomé et un autre à Kara. Ces centres vont servir de cadre où ces danses culturelles vont être exécutées sous forme de ballets et ceci à des fins touristiques.

Pour le coordonnateur technique du projet Mr. GNANSSAH Attinedi, il a touché du doigt l'objectif du projet. Après avoir de long et en large énumérer et

donner les particularités de quelques danses telles qu'Evala, Akpéma, Tchimou et Conkona que l'ASPACK compte répertorier, il a ensuite présenté une feuille de route que le projet va suivre pour son aboutissement. Cette feuille de route se résume en gros par une collecte d'information, par l'élaboration de fiches techniques pour cha-

que danse et la démonstration sous forme de festival à Lomé de toutes les danses répertoriées. Il a enfin souligné qu'au-delà de ce projet, l'association compte éventuellement explorer et développer l'art culinaire, architectural et même le cadre de vie du kabyè.

Thierry ANIDOU

Regard sur les vacances !

Après de durs labours passés, les vacances sont perçues comme un temps de répit observé par les apprenants pour mieux se projeter sur l'année à ve-

nir. Au-delà de cette conception c'est un véritable casse-tête tant pour les enfants que pour les parents. Ces derniers s'interrogent sur comment occuper

leurs enfants en cette période des vacances ?

Lorsqu'il s'agit des occupations de vacances, les points de vue divergent. Interrogés sur ce sujet, la plupart des enfants pensent que les vacances constituent un temps de repos et d'amusement alors que pour les parents, ils sont synonymes de temps de révisions et de remise à niveau à travers des cours de vacances. Certaines mamans, au contraire ne sont pas de même avis. Pour elles, les cours de vacances ne permettent pas aux enfants de les assister dans leurs tâches domestiques. C'est aussi un moyen

de soutirer de l'argent aux parents d'élèves.

Face à cette pluralité de conception, admettons quand même que ce temps charnière entre deux années peut être un moment de faire le bilan, de rattraper le retard de l'élève ou de consolider les bases et les acquis à travers une formation et des activités génératrices ou non de revenus. Au Togo, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) en collaboration avec le Ministère du Développement à la Base en est un exemple et une illustration parmi tant d'autres. La résultante de cette symbiose, c'est l'organisation des stages à

l'endroit des jeunes élèves, étudiants dans le secteur des métiers de l'artisanat, coiffure, couture, mécanique, électronique etc. Ceci, en vue d'éveiller d'autres potentialités en ces jeunes pour ce secteur pourvoyeur d'emplois. Ainsi, étudier avec d'autres élèves dans un environnement différent que son école habituelle peut bien être bénéfique à l'enfant pour remonter son niveau et lui permet de découvrir d'autres horizons.

Mais après tout, les vacances sont aussi bien faites pour se reposer non? Evidemment... les enfants ont besoin de changer de rythme, de s'aérer, de

se détendre pour rafraîchir la mémoire. Ils ont besoin de quitter leur environnement quotidien, échappé à la routine de tous les jours, oublier un tant soit peu les cahiers.

En dépit de tout ce qui précède, occuper les enfants pendant les vacances, on dit oui mais pas n'importe comment. N'oubliez pas qu'un enfant apprend tout le temps. Il peut profiter des vacances pour apprendre autrement : On révise l'histoire en visitant par exemple un site colonial ou on fait de la géographie en observant le paysage lors des excursions.

Thierry ANIDOU

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Lenteur de la connexion internet au Togo :

Une évidence dont est conscient le gouvernement

Ce n'est plus un secret pour personne. L'accès à la connexion internet est un problème et bon nombre de togolais éprouvent des difficultés à naviguer. Le sujet est encore évoqué ce 1er septembre par la Ministre des Postes et de l'Economie numérique Cina Lawson, au cours de la conférence de presse du lancement de la première édition d'un concours de développement des applications web et mobiles innovantes du Togo dénommé « App Togo ».

Selon les explications de la ministre Cina Lawson, de nombreux facteurs expliquent cette mauvaise

qualité de la connexion. Il s'agit du problème des infrastructures de fibres optiques, du problème d'éducation des sociétés à l'endroit des clients et la gestion des infrastructures. « Il y a plusieurs facteurs qui font que la connexion ne soit pas bonne au Togo. Nous avons d'abord l'absence des infrastructures d'où le lancement du projet E-gouvernement pour permettre de relier les administrations entre elles pour mieux servir les clients et aussi permettre que la capacité non utilisée par l'administration soit utilisée par le secteur privé », a-t-elle expliqué, tout en pointant

d'un doigt accusateur, les sociétés de gestion des infrastructures : « Nous aurons beau mettre en place la meilleure infrastructure du monde. Si à l'intérieur, les sociétés qui doivent gérer ces infrastructures ne font pas bien leur travail, cela ne sera pas bien géré alors se pose le problème de gestion ».

Enfin, dit-elle, le problème crucial est le fait que les opérateurs des hôtels partagent un débit faible destiné normalement pour cinq personnes à vingt ou trente personnes.

A y voir de près, les responsabilités sont donc partagées et c'est le consommateur final qui souvent



Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

endosse les conséquences. Il urge donc qu'une solution durable soit trouvée à cette situation qui, il faut le dire, constitue éga-

lement un frein au développement du pays. Du côté du Gouvernement, l'on s'attèle à résoudre le problème le plus vite possible. « Nous-mêmes en sommes concernés, c'est pour cette raison que nous avons commencé depuis quelques mois déjà à travailler avec les sociétés notamment d'Etat pour les aider à se transformer en vue de mieux servir les clients », a-t-elle laissé entendre.

De ce fait, l'on parle

d'ailleurs d'une probable « réorganisation » de l'opérateur historique des télécommunications, Togo Telecom et de sa branche mobile Togocel. Mme Cina Lawson sur ce volet, a fait comprendre les difficultés que rencontrent les deux entreprises publiques sur le marché télécom togolais. « Nous sommes dans une situation où bien souvent Togo Télécom est en concurrence avec Togocel et vice versa. Ce type de concurrence est préjudiciable à la bonne fourniture de service (...) ; il faut que chacun s'appuie sur les atouts de l'autre », a-t-elle souligné. Il faut préciser qu'il ne s'agira pas de fusionner Togo Telecom et Togocel, mais plutôt d'une transformation qui entend répondre aux attentes des clients. Comme on le voit, le problème est profond et le gouvernement semble en être conscient.

Bruno OBOE

Agenda du Conseil économique, Social et Culturel (ECOSOCC) de l'UA

Quelle responsabilité pour les ONG togolaises ?

«Construire une Afrique intégrée, prospère et en paix, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale » : tel est la vision de l'Union Africaine qui prend en compte les aspirations de tous les Africains. Voilà pourquoi, en créant en juillet 2002, le Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC), comme un organe consultatif de l'Union Africaine aux termes des articles 5 et 22 de l'Acte constitutif de l'Union, les chefs d'Etats africains, veulent bâtir une Union des peuples basée sur un partenariat entre les gouvernements et la société civile. Il s'agit de faire face d'une autre manière aux nombreux défis à relever pour le développement du continent.

Le Conseil économique, Social et Culturel de l'Union Africaine est une plate-forme d'expression pour la société civile africaine. Elle a pour mandat entre autres de promouvoir le dialogue entre toutes les couches de la population africaine sur des questions concernant le continent et son avenir, d'établir des partenariats solides entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants, la diaspora, les syndicats, le secteur privé et les groupes professionnels, de promouvoir la participation de la société civile africaine à la mise en

œuvre des politiques et programmes de l'Union, et enfin de soutenir les politiques et programmes qui favorisent la paix, la sécurité, la stabilité et renforcer le développement et l'intégration du continent.

A l'issue de la deuxième Assemblée tenue en décembre 2014 à Nairobi au KENYA pour l'élection des membres de ce Conseil, le TOGO a vu élire au sein de l'ECOSOCC, quatre (04) organisations : deux de la société civile que sont CACIT et PASYD au plan national, représentées respectivement par les Honorables TOGBE Comlanvi M. Roméo, et AKPA Komi; une organisation au plan régional, REPAOC, représentée par TETE BENISSAN Aho Guy ; et une organisation au plan continental, AIMES-AFRIQUE, représentée par le Dr KODOM Serge Michel. Ce dernier, élu au niveau continental, est également élu membre du Comité Permanent et préside le Groupe sectoriel « Programme intersectoriel ». Ce groupe en particulier est chargé de toutes les autres questions transversales non couvertes dans les autres groupes sectoriels telles que le VIH/SIDA, EBOLA, la coopération internationale, la coordination avec d'autres institutions et organes de l'Union, etc., et de la promotion de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Les nombreux domaines d'activité du Conseil à savoir la paix, la sécurité, la santé, les affaires socia-

les ou encore l'économie, laissent penser aux chanciers et responsabilités qui attendent les organisations nationales membres, même si toutes les OSC nationales ont la possibilité de s'inscrire afin de participer aux activités des groupes sectoriels.

Lors de la présentation des quatre ONG à la presse le 25 Août dernier à Lomé, le Docteur M. KODOM a laissé entendre que « les populations ont plusieurs attentes en termes d'amélioration de leur condition de vie et c'est la raison pour laquelle les quatre organisations doivent représenter dignement le Togo dans le sens d'impacter les décisions aux instances internationales pour le mieux-être des Togolais ». Pour lui, l'opportunité est offerte aux Ongs de s'exprimer non seulement au Togo mais aussi sur le plan africain. « **Nous comptons redynamiser la représentation nationale pour que les ONG togolaises, œuvrant dans les domaines d'activité à savoir les affaires sociales, la santé, la politique, le secteur économique et rural et l'agriculture puissent s'intégrer facilement à ce processus créé par les chefs d'Etat africains au plus haut sommet de l'Afrique, au niveau de l'Union africaine pour que les ONG togolaises puissent contribuer au développement de l'Afrique** », a précisé le Docteur KODOM,

tout en promettant, au nom de ses collègues, représenter valablement le Togo en termes d'efficacité des interventions à effectuer au nom du pays.

Les ONG du Togo promettent par ailleurs, de faire un effort pour que les autres organisations nationales puissent s'inscrire dans les dix commissions de travail. Un programme de travail sera défini afin de rendre opérationnel l'ECOSOCC sur le plan national.

L'Assemblée générale est l'organe suprême de décision de l'ECOSOCC. Il est présidé par le Zambien Dr Joseph CHILENGI et quatre vice-présidents venant des 4 autres régions d'Afrique, qui forment le Bureau de l'Assemblée Générale. Elle est composée de cent-cinquante-deux Organisations de la société civile (OSC) venant des États membres de l'Union et de la diaspora africaine, conformément à l'article 5 des présents statuts, comme suit : deux OSC de chacun des 54 États membres de l'Union ; dix (10) OSC opérant au niveau régional (deux pour chacune des cinq régions du continent) ; huit (08) opérant au niveau continental ; vingt (20) organisations de la société civile (OSC) de la diaspora africaine ; et six (6) représentants des OSC nommés par la Commission sur la base de considérations spécifiques, en consultation avec les États membres.

Bruno OBOE

Le pape appelle les paroisses à accueillir des migrants

Le pape François a appelé, dimanche 6 septembre, chaque paroisse d'Europe à accueillir chacune une famille de réfugiés. Le mouvement d'indignation et de solidarité à l'égard des migrants qui traverse l'Europe ne saurait épargner l'Eglise catholique. Son chef, le pape François, a lancé ce midi un appel à une action concrète des paroisses de tout le continent.



La question du sort des migrants préoccupe depuis toujours le pape François. Le premier geste fort de son pontificat, en 2013, fut ainsi de se rendre sur l'île de Lampedusa, à l'extrême sud de l'Italie, point de chute de milliers de migrants désireux de tenter leur chance en Europe. Le pape argentin avait tenté de secouer les consciences en fustigeant « la mondialisation de l'indifférence », alors que la Méditerranée ressemblait de plus en plus à un immense cimetière.

Alors que l'Europe se divise sur l'accueil des migrants, le pape François vient d'exhorter chaque paroisse catholique, chaque communauté religieuse, chaque monastère et chaque sanctuaire du continent à accueillir au moins une famille de réfugiés. Face à « la tragédie de dizaines de milliers de réfugiés » a soutenu le pape « qui fuient la mort à cause de la guerre et de la faim », on ne peut pas seulement répondre aux migrants : « patience » ou « courage ». Le chef de l'Eglise catholique a souhaité que le diocèse de Rome, son diocèse, soit le premier à montrer l'exemple et à exprimer ainsi « la proximité de l'Evangile », concrètement.

Le pape François a également assuré que les deux paroisses du petit Etat du Vatican - Saint-Pierre et Sainte-Anne - accueilleraient très prochainement chacune une famille de réfugiés.

Album photos de la visite du chef de l'Etat à Brazzaville

